

ACTE DE CANDIDATURE

Administrateur du CIAS du Pays Foyen - Mandat 2026-2033

A renvoyer de préférence à contact@paysfoyen.fr

ou par courrier **avant le 15 mai 2026** au 22, Avenue de Verdun 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE

Je soussigné,.....

Président(e) de l'association

Adresse

Mail

Propose la (les)candidature(s) suivante (s) en tant qu'administrateur du CIAS du Pays Foyen :

1- Mme M.

- Email :
- Téléphone :
- Adresse :

2- Mme M.

- Email :
- Téléphone :
- Adresse :

3- Mme M.

- Email :
- Téléphone :
- Adresse :

Le régime d'**incompatibilité** applicable aux membres du **conseil d'administration** est fixé par l'article R. 123-15 du CASF qui dispose que « ne peuvent siéger au **conseil d'administration** les personnes qui sont fournisseurs de biens ou de services au centre d'action sociale ».

La personne dont la candidature serait retenue :

- Certifie être en conformité avec l'article R.123-15 du CASF précité,
- S'engage à respecter le Règlement intérieur du Conseil d'administration en vigueur notamment à répondre favorablement aux invitations adressées par le Monsieur le Président du CIAS aux séances du Conseil.

Le Président s'engage au nom de son association sur cet acte de candidature et à informer le CIAS par courrier/courriel de tout changement susceptible de modifier cet acte.

Fait pour valoir ce que de droit, à, Le

Le Président de l'Association

Le Candidat

N°1

Le Candidat

N°2

Le Candidat

N°3